



Une fausse lettre de Calvin

Dans le dernier fascicule de la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, dirigée par les professeurs Th. Brieger et B. Bess, M. Walter Goetz, privat-docent à l'Université de Leipzig. — auquel on doit la publication du second volume de l'ouvrage de F.-W. Kampschulte (*Johann Calvin, seine Kirche und sein Staat in Genf*, 1899), — a mis au jour une lettre « inédite et autographe » de Calvin, dont voici le texte :

« A noble damoyselle Jehanne de la Rive
en Satigniez.

« Je menpresse de vous remercyer et tesmoigner ma recongnissance pour les XV flor^s que vous mavez baillez pour mes paupvres par

lg. n. 2554. XXVII.
rny.

l'entremise de M^e Genin. Je vous assure qu'ilz sont bien venus a propos ; car vrayement j'estoye a bout de toute ressource, sy que ne scavoye que devenir. Estant harcelle chacung jour par voyageurs et forains à tel point que cest a vous *dire* que je ny peux quasi maintenir. Bref vous estes assurée d'avoir faict une oeuvre pie devant N^e S^r quil vous en tiendra conte.

« Je demeure doncques, tout en vous saluant en Christ nostre esperance unique, noble damoiselle, vostre plus humble, soumis, obeissant serviteur et frere.

Jehan CALVIN.

« Geneve 3 juing 1558. »

« L'authenticité de cette missive n'est point douteuse, dit M. Goetz, et l'écriture de Calvin, particulièrement dans la date et la signature, ne peut être méconnue. La pièce est écrite sur le gros papier usuel, au XVI^e siècle, pour les lettres et les actes ; le cachet a été détaché, ce qui a endommagé, dans le texte, un mot [*dire*], dont la lecture n'est plus certaine. »

Quant au contenu, M. Goetz reconnaît « qu'il n'est pas d'une importance hors ligne », mais il le trouve néanmoins « intéressant », et d'ail-

leurs, ajoute-t-il avec raison, « toute lettre de Calvin mérite d'être imprimée ». Recherches faites, il constate que la pénurie d'argent dont se plaint le réformateur, en juin 1558, « pour le secours des pauvres et des réfugiés », n'est pas mentionnée ailleurs et que les deux personnes nommées dans ce billet ne figurent pas dans sa correspondance.

Un collaborateur du *Christianisme au XX^e siècle* a reproduit (12 avril) ce texte, qui, dit-il, « fait connaître de nouveaux noms de l'entourage de Calvin ». Signalant le passage où celui-ci loue Jeanne de la Rive « d'avoir faict une œuvre pie devant Nostre Seigneur », il s'écrie : « Voilà une phrase qu'on ne se serait guère attendu à rencontrer sous la plume du grand théologien (1). »

Il serait aisé de montrer que plusieurs expressions de cette pièce n'appartiennent pas à la langue du XVI^e siècle, ou n'ont jamais été employées par Calvin. Mais ce travail de critique interne n'est pas nécessaire. Sans avoir vu « l'original », précieusement conservé par

(1) Le même journal a inséré (n^o du 26 avril) une protestation de M. N. Weiss contre cette « prétendue lettre de Calvin ».

M. P.-J. Schneider, à Francfort-sur-le-Mein, et communiqué à M. Goetz par M. le Dr Hohenemser, de la même ville, sans posséder au sujet de son écriture un renseignement quelconque, j'ose affirmer d'avance qu'il est de la main à laquelle on doit deux autres lettres de Calvin, que j'ai eues sous les yeux. L'une est précisément du même mois de juin 1558 ; elle est adressée à « Madame Bastini, en Geneve », et a figuré, en 1886, dans le catalogue d'une vente d'autographes. La seconde, qui a pour suscription « A Madame vefve M^e Besson, en Orbe, maison Holard », porte la date du 13 juin 1542 ; elle a été donnée, en 1900, à la Bibliothèque du protestantisme français à Paris (1).

Ces deux épîtres et celle que vient de publier M. Goetz, destinées à des dames imaginaires, offrent la même platitude dans le style et la même pauvreté d'idées. Non seulement leur fausseté est absolument certaine, mais je puis même indiquer leur auteur, Henri Favre, né à Villars-sous-Yens (Vaud) en 1829, décédé

(1) Une troisième missive, du 26 juillet 1537, « à Trophyme Blanchet, à Lyon », m'est seulement connue par la brève analyse qu'en a donnée le catalogue de la vente Benjamin Fillon, 1878, n^o 872 ; il est infiniment probable qu'elle appartient à la même série.

à Morges le 1^{er} novembre 1891. M. Fr. Mugnier, conseiller à la cour d'appel de Chambéry, lui a consacré, dans la *Revue savoisiennne* (1897), un long article, où pourtant il ne passe en revue qu'une demi-douzaine des nombreux faux de François de Sales que ce pseudographe a confectionnés avec persévérance pendant de longues années. Quelques-uns ont été imprimés, comme documents authentiques, par un directeur de séminaire, dans un livre que l'archevêque d'Avignon a muni d'une élogieuse approbation.

Henri Favre n'imitait pas trop mal l'écriture de François de Sales, en ce sens qu'il atteignait, sans effort apparent, une ressemblance générale assez grande, qui ne tarde pas à s'évanouir si l'on procède à un examen comparatif. En revanche ses « manuscrits du moyen âge (1) », ses Calvin, ses J.-J. Rousseau, sont d'une exécution extraordinairement maladroite : ils ne sauraient tromper que les personnes étrangères à la paléographie et celles

(1) MM. Léopold Delisle, Aug. Molinier et Brosard en ont décrit six (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 1889, p. 439-449, 505, 673-678) et j'en connais deux autres.

qui n'ont jamais eu l'occasion de jeter les yeux sur des autographes du réformateur ou du philosophe genevois.

Et c'est bien ce qu'il y a de plus étonnant dans le fait de la publication, par l'une des meilleures revues de la savante Allemagne, du billet qu'on vient de lire. Depuis un demi-siècle, l'auteur de *l'Institution de la religion chrestienne* a été étudié de toutes les manières et sous toutes ses faces. La seule énumération des volumes et des mémoires dont il a été l'objet remplirait bien des pages. Cependant un érudit, au courant des moindres détails de la vie de Calvin, proclame, en 1901, l'authenticité d'une lettre forgée par un ignorant, qui, de sa profession, fut marchand de fromages, et se laisse prendre à une supercherie grossière, où la simulation, dans le graphisme et dans le contexte, éclate au premier coup d'œil et à la simple lecture. Il faut l'avouer, c'est un peu décourageant.

Paris, 30 avril.

Th. DUFOUR.



—
Extrait du Journal de Genève du 4 mai 1901.
—

